



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°29/2013

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice

22

Présents

14

Pour

14

Contre

Non participation au vote

L'an deux mille treize,

le vingt-deux novembre à quatorze heures,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

Étaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Hubert ARROUART, Michel CAQUOT, Jean-Pierre PINON, Jean-Louis DEVAUX, Alphonse SCHWEIN, Daniel GROSBETY, Claude PAUL, Alain LESCOUET, Jean-Louis CAVENNE, Laurent MADELINE, Laurent BURCKEL, Jean HUGUIN Et Madame Joelle VASSEUR

OBJET : NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le rapport du Président du Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1424-26,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

● **DECIDE** de fixer à 22 le nombre total de ses membres, de fixer à 14 le nombre de représentants du Conseil Général et à 8 le nombre de représentants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
02 DEC. 2013
PRÉFECTURE DE LA MARNE
D.R.C.L.